

REUNION DU BUREAU COMMUNAUTAIRE DU 03 DECEMBRE 2024

LISTE DES DELIBERATIONS

Le Bureau communautaire s'est réuni le mardi 03 décembre 2024, à dix-huit heures, salle des Climats de Bourgogne à Gevrey-Chambertin et a examiné les délibérations suivantes :

B/24/142	Eau potable DSP – Modification n °1 au marché de reconstruction de la STEP de Saulon-la-Chapelle.
B/24/143	Conventions d'implantation de Points(s) d'Apport Volontaire (PAV) et modalités d'exploitation du/des sites(s).
B/24/144	Animation 2024 des sites de la côte dijonnaise et de la forêt de Cîteaux.
B/24/145	Animation 2025 des sites de la côte dijonnaise et de la forêt de Cîteaux.
B/24/146	Attribution du marché public de maîtrise d'œuvre relatif à l'opération de création d'un lotissement d'activité « Ecoparc du Pré Saint Denis Tranche 2 » à Nuits-Saint-Georges.
B/24/147	Réalisation d'un pôle périscolaire à Gevrey-Chambertin – Acquisition du terrain d'emprise.
B/24/148	Attribution du marché de rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon (relance).
B/24/149	Attribution du marché de Webmastering.
B/24/150	Marché d'exploitation et maintenance des installations de chauffage, de ventilation et de climatisation – Modification n° 2 au lot n°2.
B/24/151	Budget Déchets – Admission en non-valeur des créances d'ordures ménagères.
B/24/152	Budget Principal – Réalisation d'un prêt pour le financement de la rénovation énergétique du gymnase Jérôme Golmard à Brochon.

Liste affichée le 06 décembre 2024.

Le Président,



Pascal GRAPPIN